

**GRAND PRIX du UGolf de Toulouse Téoula**

Du 24 au 25 octobre 2020

71 avenue des Landes 31830 PLAISANCE DU TOUCH – 05 61 91 98 80

contact@gardengolf-toulouse-teoula.fr – jouer.golf/toulouse-teoula/

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

 Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur licenciés à la ffgolf ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-4 (3.Joueur)

**Limites d'index :**  
 Dames index inférieur à 18  
 Messieurs index inférieur à 15

**Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants** (Minimum Dames et Wild cards inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont Wild cards <i>maximum</i>
96	21	10

**Note :** L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **9 octobre 2020**

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix : voir §1.2.1-4 (7.Forme de jeu)

**FORME DE JEU**
**Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs**
**Marques de départ :** Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**
**Rappel :** Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

**INSCRIPTION**

Les inscriptions se feront auprès du Club selon les modalités suivantes :

Par courrier, au golf de Téoula, en nous faisant parvenir le bulletin d'inscription, obligatoirement accompagné du droit d'engagement par chèque à l'ordre du UGOLF de Téoula ; ou en espèces ou CB à l'accueil du golf avec le bulletin d'inscription.

 Ugolf de Toulouse Téoula – 71 avenue des landes –  
 31830 Plaisance du Touch

 Clôture des engagements : **9 octobre 2020 à minuit.**

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à :

80 €	joueur NON ABONNE	40 €	joueur MEMBRE UGOLF
40 €	-25 ans NON ABONNE	25 €	-25 ans MEMBRE UGOLF

**Forfait :** voir § 1.2.1-4 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

**PRIX**
**Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage :** Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-4 (7.Classement)

 Les **3** premiers joueurs de chaque série seront récompensés.